

Fiche de Données de Sécurité

1. Identification de la substance / préparation et de la Société

1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Dénomination commerciale: TUTTI

1.2 Utilisation de la substance / préparation : Peinture en poudre

1.3 Identification de la société

Raison Sociale	Matières & Couleurs
Adresse	19 rue Pablo Neruda 333140 VILLENAVE D'ORNON
Localité et Etat	FRANCE Tél. 05 56 52 04 88 Fax 05 56 51 39 32

Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité
33@colorare.fr

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

2. Identification des dangers.

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon les dispositions des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications suivantes.

3. Composition / Informations sur les composants

Le produit n'est pas classé comme dangereux aux termes des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et de leurs amendements successifs ni ne contient de substances classées comme dangereuses pour la santé ni pour l'environnement conformément à la norme 67/548/CEE et à ses amendements successifs.

4. Premiers secours

A notre connaissance, aucun dommage n'a été causé par l'utilisation du produit. Toutefois, en cas de contact, inhalation ou absorption, les mesures générales suivantes prévues pour les premiers soins doivent être prises:

4.1 Contact avec les YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.



4.2: Contact avec la PEAU: Retirer les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter le médecin.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.



COLOR RARE

TUTTI

Revision n. 2
du 21/01/11
Imprimè le 17/06/2011

4.3: INHALATION: Conduire immédiatement le sujet intoxiqué au grand air. Si la respiration est difficile, appeler immédiatement le médecin.

4.4: INGESTION: Rincer abondamment la bouche, appeler immédiatement le médecin. Provoquer les vomissements seulement sur instruction du médecin. Ne rien administrer par voie orale si le sujet est inconscient.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

Les moyens d'extinction sont les moyens traditionnels: anhydride carbonique, mousse, poudre et eau nébulisée.

MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS

Aucun en particulier.

DANGERS DÛS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

Éviter de respirer les produits de combustion (oxydes de carbone, produits de pyrolyses toxiques, etc.).

ÉQUIPEMENT

Casque de protection avec visière, vêtements ignifuges (veste et pantalons ignifuges fermés au niveau des poignets et des chevilles et serrés à la taille), gants d'intervention (anti-incendie, anti-entailles et diélectriques), un masque à pression positive avec visière couvrant tout le visage ou respirateur autonome (à protection autonome) en présence d'une grande quantité de fumée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1: Précautions individuelles: Éliminer toute source d'ignition (cigarettes, flammes, étincelles, etc.) ou de chaleur de la zone objet de la fuite. Si le produit est solide, éviter la formation de poussières en vaporisant le produit avec de l'eau à moins de contre-indications. En présence de poussières ou de vapeur dans l'air, adopter une protection pour les voies respiratoires. Endiguer la fuite en l'absence de danger. Ne pas manipuler les récipients endommagés ni le produit écoulé sans s'être préalablement muni des dispositifs de protection appropriés. Pour les informations relatives aux risques pour l'environnement et la santé, à la protection des voies respiratoires, à la ventilation et aux dispositifs de protection individuelle, faire référence aux autres sections de la présente fiche.

6.2: Précautions pour l'environnement: Empêcher le produit répandu de s'étaler, en maintenant, si possible, le produit sous forme sèche. Éviter des déversements non contrôlés vers les cours d'eau, eaux résiduaires, eaux de surface (par augmentation du Ph). Prévenir les autorités locales en cas de déversement accidentel important.

6.3: Méthodes de nettoyage: Absorber le produit écoulé à l'aide d'un matériau absorbant inerte (sable, vermiculite, terre de diatomée, Kieselguhr, etc.). Récupérer la plus grande part de matériau et le déposer dans des conteneurs en vue de son élimination. Éliminer les résidus à l'aide d'un jet d'eau en l'absence de contre-indications. Prévoir une aération suffisante du lieu de la fuite. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

7. Manipulation et stockage

Assurer la disponibilité des équipements pour le refroidissement des récipients, pour éviter les dangers de surpression et de surchauffage en cas d'incendie à proximité. Pour les informations relatives aux risques pour la santé et l'environnement, se reporter aux paragraphes spécifiques de cette fiche.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

8.1 Valeurs limites d'exposition

8.2 Contrôles de l'exposition

Veiller au respect des mesures de sécurité communément appliquées pour la manipulation des substances chimiques.

PROTECTION DES MAINS



Non indispensable.

PROTECTION DES YEUX



Non indispensable.

PROTECTION DE LA PEAU

Non indispensable.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Non indispensable.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1: Informations générales

Etat physique.....poudre de couleur blanche
Odeur.....sans odeur

9.2: Informations importantes relatives à la santé, la sécurité

PH.....non disponible
Solubilité.....oui

9.3 : Autres informations

Viscosité Non disponible.
Densité de la vapeur Non disponible.
Vitesse d'évaporation Non disponible.
Propriétés comburantes Non disponible.
Coefficient de partage:..... Non disponible
Point d'ébullition Non disponible
Point de fusion..... Non disponible
Point d'inflammabilité > 61°C.
Propriétés explosives Non disponible
Pression de la vapeur Non disponible
Poids spécifique 1,030 Kg/l
VOC (Directive 1999/13/CE) : < 0.00
VOC (carbone volatil) : < 0.00

10. Stabilité et réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Par décomposition thermique et en cas d'incendie, des vapeurs potentiellement nocives pour la santé, peuvent se libérer.

Sodium tétraborate: ne pas conserver en proximité de forts réducteurs pour éviter le dégagement d'hydrogène qui est explosif.

COLOR RARE

Revision n. 2
du 21/01/11
Imprimè le 17/06/2011

TUTTI

11 Informations toxicologiques.

On ne connaît aucun cas de dommages à la santé dus à l'exposition au produit. De toute façon il est recommandé d'agir dans le respect des règles d'hygiène industrielle.

BORAX: oral LD50 (mg/kg) 2660 (RAT) ; dermal LD50 (mg/kg) 10000 (RABBIT).

BIOXYDE DE TITANE: oral LD50 (mg/kg) > 10000 (RAT).

CARBONATE DE CALCIUM: oral LD50 (mg/kg) 6450 (RAT).

Contact avec les yeux : Risque de lésions oculaires graves.

Contact avec la peau : En cas de contact prolongé avec la peau, le produit peut provoquer des dommages cutanés sévères.

Inhalation : Non applicable

Ingestion : De fortes doses peuvent irriter l'appareil digestif

12 Informations écologiques.

12.1 : Ecotoxicité

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités.

13 Considérations relatives à l'élimination.

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur.

Pour les résidus solides, envisager la possibilité d'une élimination dans une décharge agréée.

Emballages contaminés :

Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.

14 Informations relatives au transport.

Le produit n'est pas classifié comme dangereux pour le transport, suivant les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

15. Informations réglementaires

Etiquetage selon les directives européennes relatives à la santé, à la sécurité et à la protection de l'environnement.

Symbole de danger: Aucun

Phrases de risque: Aucune

Conseils de prudence: Aucun

Le produit ne demande pas d'étiquetage de danger aux termes des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications et adaptations successives.

VOC (Directive 2004/42/CE):

Peintures opaques pour murs et plafonds internes.

VOC exprimés en g/litre du produit prêt à l'emploi:

Valeurs limites: 75.00 (2007) – 30.00 (2010)

VOC du produit: 0,00

16. Autres informations

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

1. Directive 1999/45/CE et modifications suivantes
2. Directive 67/548/CEE et modifications suivantes et adaptations (XXIX adaptation technique).
3. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP).
4. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH).
5. The Merck Index. Ed. 10
6. Handling Chemical Safety
7. Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
8. INRS - Fiche Toxicologique
9. Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
10. N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials - 7ème Ed., 1989

Note pour les usagers:

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit. Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.